



Fédération Nationale de l'Éducation, de la Culture et de la
Formation Professionnelle
FORCE OUVRIERE
Section départementale du MAINE-ET-LOIRE

De FNEC FP FO 49
Bourse du Travail
14 place Imbach, 49100 ANGERS

A Monsieur Benoît Dechambre, Directeur Académique de Maine et Loire
DSDSEN 49, 15 bis rue du Petit Thouars, Angers

A Angers, le 21 juin 2021

Objet : Modalités de tenue du Comité technique de juin 2021, demande de présentiel

Monsieur le Directeur Académique,

Lors d'une audience que vous nous avez accordée le 5 mai 2021, vous aviez affirmé que le CTSD se réunirait en présentiel si la situation sanitaire le permettait.

Or, nous avons reçu ce matin un lien par mail pour rejoindre le groupe de travail carte scolaire en visio (GT l'après-midi). **Il nous a alors été annoncé que le CTSD se tiendrait également en distanciel le jeudi 24 juin 2021.**

Cette décision est incompréhensible et nous la contestons.

Compte tenu de l'entrave que cela représente au droit d'exercer notre mandat d'élus syndicaux, de ce que cela signifie quant aux possibilités de défendre les écoles du département dans de bonnes conditions, nous faisons copie à Monsieur le Préfet de ce courrier.

En effet, alors que la pression hospitalière ne cesse de baisser, alors que le couvre-feu est levé, que le masque n'est plus obligatoire en plein air, alors que la vaccination s'étend, et alors que les enseignants sont chaque jour devant leurs classes de 25 élèves parfois plus, alors qu'ils n'ont cessé d'adapter les locaux depuis un an aux protocoles sanitaires, protocoles aujourd'hui bien assouplis, alors que la salle 611 de la DSDEN est assez vaste pour permettre les 4m2/personne, il est inacceptable de réunir les membres du CTSD de maintenir le distanciel pour les instances officielles.

L'objectif serait-il d'empêcher les collègues de se mobiliser pour leurs écoles, d'empêcher les parents d'élèves et les élus attachés à l'école publique de pouvoir porter leurs arguments avant le CT ? Faut-il comprendre qu'aucune délégation ne pourra être reçue avant le Comité technique et que le CTSD se tiendra sans que nous puissions développer l'ensemble des arguments sereinement et seulement selon les aléas de problèmes techniques qui se posent à chaque instance ?

Les modalités du distanciel n'ont pas à devenir la norme.

La situation sanitaire n'exigeant pas de telles mesures, le protocole désormais allégé pouvant tout à fait être respecté, la **FNEC FP FO 49** exige la tenue du CTSD du 24 juin 2021 en présentiel.

Ce jour-là, des collègues seront en grève, mobilisés pour leur école ou plus largement pour les créations de postes nécessaires. Des délégations de parents d'élèves / d'élus souhaiteront être reçues.

La **FNEC FP FO 49** vous sollicite pour répondre favorablement à leurs demandes, comme il a toujours été de coutume dans le département.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos salutations distinguées.

*Pour la **FNEC FP FO 49***

La Secrétaire départementale

Magali Lardeux

0684446575